

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

Cérémonie de fermeture des cimetières à l'Est de la Grande Mosquée de Touba

- Actualités de la Communauté Mouride -

Date de mise en ligne : dimanche 12 janvier 2014

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

Désormais le cimetière à l'Est de la grande mosquée de Touba est fermé sur recommandation du Khalife Général des Mourides. L'acte solennel a été posé et les clés sont entre les mains de Serigne Mountakha Mbacké.

C'est vers 12h ce samedi 11 janvier 2014, que la délégation conduite par Serigne Mountakha Mbacké a quitté la résidence Khadimou Rassoul pour se rendre au cimetière. Il était accompagné de plusieurs membres des familles religieuses de Touba. Sur place avant de passer la pose des scellés, des allocutions ont été tenues.

Le Dahira Moukhadimatu Khidma par la voix de Serigne Abdoul Ahad Bousso a été le premier à prendre la parole. Son allocution a porté sur les mesures d'accompagnement de la fermeture du cimetière et les modalités pour l'usage du nouveau. De ce speech on retient que les visites à l'ancien cimetières sont suspendues jusqu'au vendredi. Les salles de bains mortuaires à l'intérieur du cimetière sont également fermées, toutefois la morgue reste fonctionnelle. Une nouvelle gestion est également initiée pour le nouveau cimetière. Des numéros d'identification des morts et un registre portant toutes les informations utiles seront tenus par le Dahira. Ceci permettra une localisation facile des sépulcres.

Serigne Mountakha Mbacké le relayant a de façon explicite montré qu'il agit au nom et pour le compte du Khalife. Il a informé le public des différentes démarches entreprises pour la concertation avec les familles religieuses ainsi que le Dahira Moukhadimatul Khidma et la famille de Cheikh Issa Diène sur les modalités de mise en oeuvre de la recommandation du Khalife. Il s'est réjoui du fait de l'entente parfaite qui a prévalu. Le Dahira Moukhadimatoul Khidma a été retenu pour la gestion de tout ce qui concerne les cimetières. Il a donc demandé à tous de se conformer aux modalités établies.

Serigne Abdou Samad Mbacké, Ibn Serigne Chouhaïbou, parlant au nom de ses frères et disciples a d'emblée signifié l'acceptation par tous sans exception de cette recommandation qui sera suivie. C'est après ces discours que l'acte solennel a été posé.

La délégation s'est ensuite rendue au nouveau cimetière. Sur place la prière mortuaire a été effectuée par Serigne sur des personnes décédées trouvées sur place avant que le Khatnoul Qur 'an (clôture de la vulgate qui a été lu dans la matinée) ne soit lu.

Ici également Moukhadimatoul Khidma a réitéré son message signalant qu'il est interdit d'y construire et que le respect de l'ordre établi est fondamental. Le découpage en lots ainsi les allées de 8m et 5m qui quadrillent l'espace pour une meilleure circulation ont été présentées.

Serigne Mountakha remerciera tout le monde avant que la cérémonie ne prenne fin